

Avis 11-301 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières - Plan stratégique 1999-2001

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») publient leur plan stratégique pour la période du 1er avril 1999 au 31 mars 2002. Ce plan qui est publié en annexe au présent Bulletin, a été approuvé à la réunion printanière des ACVM. Il définit une orientation stratégique qui s'articule sur sept stratégies principales et fait état des objectifs fonctionnels, initiatives et mesures de succès qui sous-tendent ces stratégies.

La publication du plan vise à procurer aux participants aux marchés des valeurs mobilières, aux autres autorités réglementaires de même qu'au public une vue d'ensemble des objectifs et initiatives stratégiques qui guideront le développement du régime canadien de réglementation des valeurs mobilières au cours des trois prochaines années.

Pour plus d'information, communiquer avec les personnes-ressources suivantes :

David C. Linder
Alberta Securities Commission
(403) 297-4228

Stephen J. Wilson
British Columbia Securities Commission
(604) 899-6636

Nick Pittas
Nova Scotia Securities Commission
(902) 424-7768

Charles F. Macfarlane
Ontario Securities Commission
(416) 593-8208

Jacques Labelle
Commission des valeurs mobilières du Québec
(514) 940-2199, poste 4401

Barbara Shourounis
Saskatchewan Securities Commission
(306) 787-5842

Le 2 juillet 1999